

Charte d'utilisation

La plateforme que vous allez utiliser est un Espace Numérique de Travail sécurisé, nommé « Espace Collégien de Provence », mise à disposition par le Département des Bouches-du-Rhône en relation avec l'Education nationale.

Elle permet à chaque utilisateur d'accéder à un ensemble d'applications et de contenus en fonction de son profil : enseignant, parent, personnel, élève ou invité.

La présente charte définit les modalités d'utilisation de cette plateforme et décrit ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, dans le cadre d'un usage responsable et raisonné.

Conditions d'accès au Service

Votre droit d'accès à l'ENT est personnel et incessible. L'accès à l'ENT se fait à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnels et confidentiels.

Bon usage et respect de la déontologie

L'utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait de l'ENT. Il s'engage à ne pas perturber volontairement son fonctionnement et à utiliser ses services dans le respect des convenances, afin notamment d'en éviter la saturation ou le détournement à des fins commerciales ou publicitaires.

Sécurité et confidentialité

L'utilisateur est responsable de la conservation et de l'utilisation de ses éléments de connexion. Il s'engage à :

- Ne jamais communiquer son identifiant/mot de passe à un tiers et veiller à leur non-divulgateion ;
- Se déconnecter systématiquement de sa session lorsqu'il a fini d'utiliser le service ;
- Ne pas utiliser ou tenter d'utiliser le compte d'un autre utilisateur ;
- Signaler tout abus ou tentative d'utilisation suspecte de son compte.

Utilisation des outils de communication et de collaboration

L'ENT propose un ensemble d'outils dédiés à la communication et au travail collaboratif, notamment un compte de messagerie électronique interne. L'utilisation de la messagerie est réservée aux activités prévues dans le cadre éducatif et s'effectue sans surveillance ou contrôle éditorial.

L'ENT propose également des outils permettant une production éditoriale individuelle ou partagée (profil, espace documentaire, forum, blog...). Chaque utilisateur s'engage à être attentif à la pertinence et à la convenance des informations diffusées au sein de ces espaces.

Droits à l'image et droit d'auteur des contenus

Toute utilisation de l'image d'une personne (photo-vidéo ou voix) requiert obligatoirement une autorisation préalable de la personne majeure ou des représentants légaux du mineur et du consentement de celui-ci. Avant d'utiliser l'image d'une personne, vous devez vous assurer que le collègue dispose d'une autorisation qu'il devra conserver pendant toute la durée de son utilisation.

Les utilisateurs disposent, sur les contenus qu'ils créent, des droits d'auteur définis par le Code de la propriété intellectuelle et notamment de droits moraux (respect de leur nom, de leur qualité et de leur œuvre) ainsi que de droits patrimoniaux (droit d'exploitation, de représentation et de reproduction de l'œuvre notamment). Ils autorisent les autres utilisateurs à utiliser les contenus qu'ils créent et mettent en ligne ou stockent au sein de l'ENT.

Protection et traitement des données à caractère personnel

Le Collège, le Département des Bouches-du-Rhône et l'Académie d'Aix- Marseille sont co-responsables de traitements des données à caractère personnel relatives à la mise en œuvre de l'ENT. Les données à caractère personnel sont supprimées de l'ENT dans un délai de 3 mois dès lors que vous n'avez plus vocation à détenir un compte.

Cf. Conditions générales d'utilisation en cliquant [ici](#) et charte de protection des données personnelles en cliquant [ici](#)



Complément pour l'utilisation des élèves

Article 1 : Respect

Je bénéficie d'un ensemble d'applications, par exemple la Messagerie, le Blog et le Cahier multimédia. Je m'engage à respecter la loi et à respecter mes camarades et mes enseignants lorsque j'utilise ces applications : pas d'injures ni de propos discriminatoires, pas d'atteintes à la vie privée. Autant que possible, je m'exprime dans un français correct et évite les acronymes et les expressions d'argot. Dans tous les cas, mes propos doivent être compris de tous.

Article 2 : Intégrité

Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. Je ne donne pas d'informations personnelles sur moi ou sur ma famille (identifiant, adresse mail, n° de téléphone, adresse...), ni sur mes camarades. Tout ce que je fais peut-être contrôlé pour protéger moi-même, mes camarades et l'ensemble du collège d'éventuels abus.

Article 3 : Alerte

Si je vois un contenu interdit ou si je reçois des messages injurieux, je fais un signalement directement dans le 'Fil de nouveautés' de l'ENT et avertis immédiatement **un adulte** : mon professeur principal, tout autre enseignant ou membre de l'équipe éducative (infirmière scolaire, conseiller d'orientation psychologue, surveillants, auxiliaires de vie scolaire, agents d'accueil ou d'entretien) ; le Conseiller principal d'Education ou encore le Principal et Adjoint. En cas de situation de cyberharcèlement pour moi ou un camarade, je demande rapidement de l'aide en allant parler à un adulte de confiance. Les adultes sont là pour aider, soutenir, et trouver des solutions.

Article 4 : Sécurité

Je ne communique JAMAIS mon identifiant : nom d'utilisateur (login), mot de passe initial ou personnel à une autre personne. Je définis SEUL mon mot de passe sans que personne ne le sache, même si je suis accompagné. Si je pense que mon mot de passe est connu de quelqu'un d'autre, je dois le changer immédiatement et prévenir mon Professeur principal ou mon Assistant Technique Informatique.

Article 5 : Photos et devises

Les photos de profils (réelles ou avatars) et les devises que je poste doivent respecter la loi, les autres et le bien vivre ensemble.

Article 6 : Espace documentaire

Je m'engage à ne déposer que des fichiers autorisés par la loi et par l'équipe pédagogique dans mon Espace documentaire (films, vidéos, images...).

Article 7 : Responsabilité

L'acceptation de cette charte se fait avec l'accord de mes parents (tuteurs).

Je m'engage à respecter ces règles d'utilisation et j'ai compris que la responsabilité de mes parents pourrait être engagée.



Complément pour l'utilisation des adultes

1. Conditions d'accès au Service

Tout utilisateur bénéficiant d'un accès à la plateforme est soumis à l'acceptation de la présente charte d'utilisation. L'établissement scolaire décide, en fonction de ses objectifs pédagogiques et de ses capacités techniques, des applications auxquelles il donne accès à chaque utilisateur. Le droit d'accès de l'utilisateur est personnel, incessible et lié à son appartenance à la communauté éducative de l'établissement. L'accès à la plateforme est soumis à une identification préalable de l'utilisateur, qui dispose d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnel et confidentiel. Leur usage ne peut en aucun cas être cédé à un tiers à quelque titre que ce soit. L'utilisateur est responsable de leur conservation et de l'utilisation qui peut en être faite. Il s'engage à signaler au responsable de la plateforme de son établissement toute tentative de violation, perte ou anomalie relative à une utilisation de ses codes d'accès personnels. Il s'engage à ne jamais quitter un ordinateur sans s'être déconnecté au préalable.

2. Respect de la législation et des convenances

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur et les règles de bonne conduite dans l'usage des moyens numériques de communication et de publication, notamment les lois relatives :

- à la propriété littéraire et artistique ;
- à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- à la protection de la vie privée et du droit à l'image d'autrui ;
- aux droits de l'homme en s'assurant de ne pas envoyer de messages à caractère raciste, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire et de manière générale à ne pas diffuser d'informations présentant un caractère délictueux.

3. Bon usage et respect de la déontologie.

L'utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait de la plateforme et, en tant que parent, de l'usage de son enfant. Il s'engage à ne pas perturber volontairement son fonctionnement et à utiliser les services de l'ENT dans le respect des convenances afin d'en éviter la saturation ou le détournement.



Espace Collégien
de Provence by **neo**



4. Non-respect de la Charte

Le non-respect des règles établies ou rappelées par la présente charte pourra donner lieu à des restrictions d'accès en sus d'éventuelles sanctions ou poursuites civiles ou pénales.